Initiales Président/Secrétaire général

1359

LE MERCREDI 2 FÉVRIER 2011

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 2 février 2011, à 20 h 15, à laquelle sont présents :

Claude Auger Marc Beaulieu Claude Benoît Jacinthe Brière Marc Carrière Jacques D'Aoûst Jocelyn Fréchette Alexandre Iracà René Langelier Jean-Marc Lavoie Sylvain Léger Raymond Ménard Dany Ouellet Carl G. Simpson

Michel Tardif

Absences

Cécile Gauthier Louis-Georges Desaulniers

Les représentants du comité de parents:

Stéphane Mongeon Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- Semaine des enseignantes et des enseignants du 6 au 12 février 2011
- Maude Lapointe, diplômée de l'ESHG en 2009-2010, s'est vu remettre la Médaille académique du Gouverneur général, le 20 janvier dernier
- Conférence de presse annonçant le lancement des Journées de la persévérance scolaire, le 11 février prochain à l'école du Boisé
- L'audience publique concernant le projet de fusion des actes d'établissements du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie, du Centre la Cité et du Centre le Vallon se tiendra le 15 février prochain
- Lancement du colloque annuel, le 7 février prochain, du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (SRFPO)

Parole aux commissaires

Monsieur Carl G. Simpson

Semaine de prévention du suicide, du 30 janvier au 5 février

Monsieur Marc Carrière

Campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire sous le thème M'as-tu vu ?, du 31 janvier au 11 février.

Monsieur Jacques D'aoûst

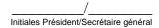
Invite les employés de la CSCV à soumettre des candidatures pour la 3^e édition du Gala des commissaires, prévu le 19 avril prochain.

Monsieur Raymond Ménard

Adresse ses félicitations à l'équipe de l'école St-Pie-X pour la mise sur pied du projet marathon

Madame Jocelyn Fréchette

Remerciements adressés à M. Gaëtan Cantin, directeur de l'école St-Laurent, pour l'accueil des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 26 janvier dernier.



Monsieur Jean-Marc Lavoie

. Félicitations adressés à l'équipe de l'école St-Pie-X pour leur projet marathon. Fait état du lien entre l'activité physique et l'amélioration du rendement scolaire chez l'élève.

Monsieur Alexandre Iracà

Remerciements adressés aux bénévoles et souhaits de félicitations adressés aux joueurs ayant œuvré ou participé au Tournoi provincial de hockey mineur de Masson-Angers

Monsieur Marc Beaulieu

. Clinique de don de sang des élèves du programme d'éducation internationale (PEI) de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG), le 7 février prochain

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 42 (2010-2011)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2011

RÉSOLUTION 43 (2010-2011)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires du 12 janvier 2011 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Comité relatif aux ressources éducatives par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie :

- . Persévérance scolaire présentation de Mme Renée Bédard, chargée de projet
- . Évaluation et activités parascolaires dans le cadre du programme d'éducation physique et à la santé présentation de M. François Monière, conseiller pédagogique
- . Annexe relative au territoire des écoles

Comité relatif aux technologies de l'information et des communications par monsieur le commissaire Dany Ouellet :

- Carnet TIC présentation de M. Sébastien Bujold
- Élaboration de scénarios permettant d'améliorer l'intégration des TIC à la CSCV
- . Protocole d'entente entre Intelligence Papineau et les partenaires publics du réseau de fibre optique

RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012 – PROJET

RÉSOLUTION 44 (2010-2011)

Attendu les termes de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu le projet de calendrier des séances ordinaires soumis aux membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 26 janvier 2011;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE le projet de règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2011-2012, soit adopté comme ci-après énoncé et fasse l'objet d'un avis public en conformité avec les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3).

		1361
Jour	Heure	Lieu
7 septembre 2011 (1er mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
5 octobre 2011 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
2 novembre 2011 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
7 décembre 2011 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
18 janvier 2012 (3e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
14 mars 2012 (2 ^e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
4 avril 2012 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
2 mai 2012 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
6 juin 2012 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau

Monsieur le commissaire Marc Carrière demande le vote.

POUR: Claude Auger, Marc Beaulieu, Jacinthe Brière, Jacques D'Aoûst,

Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger,

Raymond Ménard, Dany Ouellet, Michel Tardif

CONTRE : Claude Benoît, Marc Carrière, Jocelyn Fréchette, Carl G. Simpson

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Monsieur Jacques D'Aoûst quitte son siège, il est 20 h 40.

CANDIDATURE À L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE 2011 EN OUTAOUAIS

RÉSOLUTION 45 (2010-2011)

Attendu les termes de la lettre signée par monsieur Yvon Landry, coordonnateur régional de la Fédération des commissions scolaires du Québec, demandant à la commission scolaire de transmettre le formulaire de mise en candidature pour l'Ordre du mérite scolaire 2011 en Outaouais;

Attendu les discussions lors des comités de travail du Conseil des commissaires des 12 et 26 janvier 2011;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE la candidature de monsieur Maurice Groulx soit soumise par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'obtention de l'Ordre du mérite scolaire 2011 en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Jacques D'Aoûst reprend son siège, il est 20 h 43.

CONVENTION DE PARTENARIAT À INTERVENIR ENTRE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA BASSE-LIÈVRE ET L'ÉCOLE ST-MICHEL (G) À L'ÉGARD D'UN APPUI FINANCIER VISANT L'AMÉNAGEMENT DU LOCAL DE LITTÉRATIE – AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 46 (2010-2011)

Attendu que l'école St-Michel, à Gatineau, souhaite poursuivre l'aménagement du local de littératie et bonifier la fonction du local en y ajoutant une section de numératie;

Attendu l'implication sociale et communautaire de la Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre qui se traduirait par un appui financier de 5000 \$ permettant l'aménagement dudit local;

Attendu les termes de la convention de partenariat à intervenir entre la Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre et l'école St-Michel, à Gatineau, ici représentée par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QU'À la suite de la recommandation du conseil d'établissement, le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit, et est par la présente, autorisé à signer, pour l'école St-Michel, à Gatineau, et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, la convention de partenariat à intervenir entre la Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre et l'école St-Michel (G).

Monsieur le commissaire Sylvain Léger demande le vote.

POUR: Claude Auger, Claude Benoît, Marc Carrière, Jacques D'Aoûst, Jocelyn

Fréchette, Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Raymond

Ménard, Michel Tardif

CONTRE: Marc Beaulieu, Jacinthe Brière, Sylvain Léger, Dany Ouellet, Carl G.

Simpson

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Monsieur le commissaire Sylvain Léger souhaite que sa dissidence soit consignée au procès-verbal. Il se montre insatisfait du libellé de la convention de partenariat à intervenir.

CONTRAT DE FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL POUR LE PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL – ADOPTION ET DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 47 (2010-2011)

Attendu que le cursus du programme de formation préparatoire au travail (FPT) prévoit que l'élève doit effectuer de la formation pratique en milieu de travail au sein d'entreprises de la région;

Attendu qu'une entente s'avère nécessaire entre la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, l'élève et l'employeur accueillant ce dernier, ceci afin d'expliciter les responsabilités de chacune des parties prenantes à ladite entente;

Attendu le projet de contrat de formation en milieu de travail soumis par l'école Sainte-Famille/aux Trois-Chemins qui dispense le programme de formation préparatoire au travail;

Attendu qu'il y a lieu de déléguer la signature de ladite entente, et ce, dans une optique de flexibilité;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le contrat de formation en milieu de travail pour le programme de formation préparatoire au travail soit adopté tel que déposé;

QUE l'agente de développement de l'école Sainte-Famille/aux Trois-Chemins, madame

Sylvie Paul, soit, et est par la présente, autorisée à signer ledit contrat au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRAT DE FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL POUR LE PROGRAMME DE FORMATION MENANT À L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ – ADOPTION ET DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 48 (2010-2011)

Attendu que le cursus du programme de formation menant à l'exercice d'un métier semispécialisé (FMS) prévoit que l'élève doit effectuer de la préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé en milieu de travail au sein d'entreprises de la région;

Attendu qu'une entente s'avère nécessaire entre la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, l'élève et l'employeur accueillant ce dernier, ceci afin d'expliciter les responsabilités de chacune des parties prenantes à ladite entente;

Attendu le projet de contrat de formation en milieu de travail soumis par l'école Sainte-Famille/aux Trois-Chemins qui dispense le programme de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé;

Attendu qu'il y a lieu de déléguer la signature de ladite entente, et ce, dans une optique de flexibilité;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le contrat de formation en milieu de travail pour le programme de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé soit adopté tel que déposé;

QUE l'agente de développement de l'école Sainte-Famille/aux Trois-Chemins, madame Sylvie Paul, soit, et est par la présente, autorisée à signer ledit contrat au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMITÉ D'EXAMEN DES PLAINTES INSTITUÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES – NOMINATION

RÉSOLUTION 49 (2010-2011)

Attendu les termes du Règlement C.C.r. 25 2008 ayant pour titre : « Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires »;

Attendu les dispositions prévues à l'article 10.2 à l'égard de la composition du Comité d'examen des plaintes;

Attendu que le Conseil des commissaires doit procéder à la nomination dudit comité;

Attendu que ledit comité doit être formé de trois membres auxquels doit s'ajouter un membre substitut;

Attendu qu'il y a lieu de renouveler le mandat accordé par la résolution 112 (2007-2008) ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Aoûst;

QUE la formation du Comité d'examen des plaintes soit confiée à la firme d'avocats Manon Chénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions relatives à la séance

Monsieur Jocelyn Fréchette relativement au Carrefour culturel ESTacade

- . Négociation du protocole d'entente à intervenir avec la CSCV
- . Budget

. Cinéma Brookfield: présentation cinématographique

Monsieur Jacques D'Aoûst

Se questionne à savoir si la dissidence est possible en fonction des règles de procédure du Conseil des commissaires

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 50 (2010-2011)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 9 mars 2011, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h.

Alexandre Iracà, Président du Conseil des commissaires Jasmin Bellavance, Secrétaire général